Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROMANS - 2602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/07/2026 - B2026/010492 - 1963 B 70015 - 632 980 157 - SAFI

SAFI
13 AVENUE JACQUES MOISON
26770 TAULIGNAN
0475535629



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2025



© Sage

Téléphone :

Bilan



© Sage

Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
SAFI — Devise d'édition EURO

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	557 867	460 977	96 890	154 117
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	121 808	121 808		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	317 951	314 170	3 781	3 304
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	117 534		117 534	60 168
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 115 160**	**896 955**	**218 205**	**217 588**
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 815	9 171	13 644	14 589
Constructions	922 608	922 608		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 016 727	3 626 036	1 390 690	1 132 782
Autres immobilisations corporelles	916 797	729 314	187 482	259 723
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	16 930		16 930	222 300
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 895 877**	**5 287 130**	**1 608 747**	**1 629 394**
Immobilisations financières				
Participations	636 821	70 315	566 506	566 506
Créances rattachées à des participations				23 020
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	439 517		439 517	438 006
Autres immobilisations financières	89 113		89 113	86 387
TOTAL immobilisations financières :	**1 165 451**	**70 315**	**1 095 136**	**1 113 919**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**9 176 488**	**6 254 400**	**2 922 087**	**2 960 902**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 132 496	62 826	1 069 670	973 151
En-cours de production				
Produits finis	1 164 597	72 357	1 092 240	950 631
Marchandises	410 230	12 054	398 176	403 182
TOTAL stocks et en-cours :	**2 707 323**	**147 238**	**2 560 085**	**2 326 964**
Avances et acomptes versés sur commandes				53 275
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	2 026 403	350 533	1 675 870	1 504 823
Autres créances	247 472		247 472	164 125
Charges constatées d'avance	95 237		95 237	53 819
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 369 112**	**350 533**	**2 018 579**	**1 722 767**
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	207 544		207 544	202 443
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	516 125		516 125	977 234
TOTAL valeurs mobilières de placement :	**723 669**		**723 669**	**1 179 677**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**5 800 103**	**497 770**	**5 302 333**	**5 282 683**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	14 976 591	6 752 171	8 224 420	8 243 584

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SAFI

PASSIF			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	dont versé	355 902	355 902	355 902
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			35 590	35 590
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			3 100 182	2 961 923
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			531 575	629 376
Subventions d'investissement			102 776	117 835
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			**4 126 024**	**4 100 626**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)				
Provisions pour risques			294 336	296 732
Provisions pour charges			369 044	352 601
TOTAL PROVISIONS (II)			**663 379**	**649 333**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 407 369	1 649 992
Emprunts et dettes financières diverses (2)			75 118	104 693
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			3 386	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 049 763	919 868
Dettes fiscales et sociales			838 588	774 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			60 793	44 785
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III) (1)			**3 435 017**	**3 493 625**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			8 224 420	8 243 584

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

© Sage

Compte de Résultat



© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SAFI

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 165 174	2 344 726	3 509 900	2 590 504
Production vendue	3 414 430	3 755 967	7 170 397	6 520 193
Montant net du chiffre d'affaires	**4 579 604**	**6 100 694**	**10 680 297**	**9 110 697**
Production stockée			130 688	115 433
Production immobilisée			57 366	72 706
Subventions			37 059	12 000
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			30 275	67 517
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			60 000	
Autres produits			2 654	100
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**10 998 339**	**9 378 452**
Achats de marchandises			1 761 542	785 102
Variation de stock			11 314	186 428
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 732 514	2 448 461
Variation de stock			(100 099)	(55 830)
Autres achats et charges externes (1)			2 008 801	1 693 384
Impôts, taxes et versements assimilés			135 770	125 952
Salaires			2 653 940	2 437 315
Cotisations sociales			1 144 148	1 139 182
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			389 316	326 880
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 721	46 144
Dotations aux provisions			5 020	40 544
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			36 558	
Autres charges			14 790	14 405
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**10 812 336**	**9 187 965**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**186 003**	**190 488**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAFI

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**186 003**	**190 488**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	399 999	529 999
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	9 352	18 625
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	38 260	2 619
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**447 611**	**551 243**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	43 670	38 447
Différences négatives de change	4 754	8 325
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**48 424**	**46 772**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**399 187**	**504 471**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**585 190**	**694 959**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**19 459**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**7 045**	**10 500**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(7 045)**	**8 959**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	6 798	31 511
Impôts sur les bénéfices (X)	39 772	43 032
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**11 445 950**	**9 949 155**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**10 914 375**	**9 319 780**
BÉNÉFICE OU PERTE	531 575	629 376

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

© Sage

SAFI
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

I PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, un accident du travail est survenu au sein de l'atelier d'usinage, ayant entraîné une blessure grave pour un intérimaire, caractérisée par la section d'une phalange.

Cet événement est susceptible d'avoir des incidences sur l'exercice suivant, notamment en matière d'organisation de la production, de ressources humaines et de coûts associés. À la date d'établissement des comptes, les conséquences financières et opérationnelles ne peuvent toutefois pas être estimées de manière fiable.

À la suite de cet accident, la société a immédiatement mis en œuvre des mesures correctives visant à renforcer la sécurité au travail. Un audit complet du parc machines a également été réalisé afin d'identifier et de prévenir tout risque similaire.

1.2 Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Postérieurement à la clôture de l'exercice, la société est confrontée aux conséquences du blocage du détroit d'Ormuz, ayant entraîné des tensions importantes sur les chaînes d'approvisionnement internationales ainsi qu'une hausse significative du prix de certaines matières premières. Cette situation est susceptible d'impacter les coûts d'achat, les délais d'approvisionnement et, plus généralement, les marges de la société sur l'exercice 2026. À la date d'arrêté des comptes, la direction suit attentivement l'évolution de cette situation et met en œuvre les actions nécessaires afin d'en limiter les effets, notamment par l'adaptation de sa politique d'achats, la recherche de solutions alternatives d'approvisionnement et, le cas échéant, l'ajustement de ses prix de vente. Cet événement postérieur à la clôture ne remet pas en cause les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 et n'a pas donné lieu à un ajustement comptable au titre de l'exercice clos, ses impacts éventuels devant être constatés sur l'exercice suivant.

II REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes et conventions générales

Règles générales
Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le Code de Commerce notamment ses articles L123-12 à L123-15 ;
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- le décret n° 83 1020 du 29 novembre 1983 ;
- Le règlement de l'ANC n° 2022-06 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation
Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Changement de méthode comptable résultant d'un changement de règlementation
À compter de l'exercice 2025, la société applique de manière le nouveau Plan comptable Général issu du règlement ANC n°2022-06. Cette réforme a entraîné une modification de la présentation des états financiers, sans impact sur les méthodes d'évaluation.

Les comptes de l'exercice précédent ont été établis selon l'ancien référentiel comptable et n'ont pas été retraités selon les nouvelles dispositions.

En conséquence, les données comparatives peuvent ne pas être totalement homogènes avec celles de l'exercice en cours.

Nature des changements
Les principaux impacts concernent :

- le reclassement de certains produits et charges auparavant comptabilisés en résultat
- exceptionnel, désormais intégrés au résultat d'exploitation ou financier,
- la suppression des comptes de transferts de charges, remplacés par des comptes de produits spécifiques,
- l'adaptation des rubriques du bilan et du compte de résultat selon la nouvelle nomenclature.

Tableau de passage - Principaux reclassements et impacts
Les principaux reclassements opérés sont les suivants :

Poste concerné	Ancienne présentation	Nouvelle présentation (PCG 2025)	Montant	Impact
Produit de cession d'immobilisations	Résultat exceptionnel	Résultat d'exploitation	23 442	Note 1
Transfert de charges d'exploitation	Transferts de charges (791)	Produits d'exploitation	62 706	Note 2
Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat	Produits exceptionnels	Produits d'exploitation	15 059	Note 3
Pénalités	Charges exceptionnelles	Charges d'exploitation	0	Note 4

Notes explicatives relatives aux reclassements

Note 1 – Produits de cession d'immobilisations

Conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général, les produits et charges liés aux cessions d'éléments d'actif sont désormais rattachés au résultat d'exploitation.

Note 2 – Suppression des transferts de charges

La réforme supprime la technique des transferts de charges.
Les indemnités d'assurance, refacturations et remboursements de charges sont désormais comptabilisés directement en produits d'exploitation.

Note 3 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat

la Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat est désormais comptabilisée en produits d'exploitation, conformément au nouveau référentiel.

Note 4 – Redéfinition du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est désormais limité aux événements majeurs et inhabituels.
Les pénalités, litiges courants et charges récurrentes ne relèvent plus de cette catégorie et sont intégrés au résultat d'exploitation.

2.2 Dérogations

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables de base n'a été appliquée.

2.3 Permanence des méthodes

L'option de comptabilisation à l'actif du bilan des frais de recherche et développement a été mise en œuvre en 2014 et poursuivie en 2025.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Informations générales complémentaires

Provision pour indemnité de fin de carrière :
Les indemnités de fin de carrière sont calculées pour tout le personnel en appliquant la Convention Collective de la Plasturgie, en tenant compte d'un départ à la retraite à 65 ans, et d'un taux de rendement annuel net de 3.96%.
Elles sont comptabilisées puis retraitées fiscalement.
Provision pour médailles du travail :
Les gratifications pour médailles font l'objet d'une provision comptable calculées pour tout le personnel en appliquant l'accord du 16/07/2003.

III NOTES SUR LE BILAN

3.1 Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Début D'exercice	Acquisitions Apports	Virements poste à poste	Cessions ou mises hors service	Fin d'exercice
Frais de développement	557 867	0	0	0	557 867
Logiciels	435 634	4 126	0	0	439 760
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	60 168	57 366	0	0	117 534
TOTAUX	**1 053 668**	**61 492**	**0**	**0**	**1 115 160**

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Début D'exercice	Acquisitions Apports	Virements poste à poste	Cessions ou mises hors service	Fin d'exercice
Terrains	13 365	0	0	0	13 365
Constructions sur sol propre	922 608	0	0	0	922 608
Constructions sur sol d'autrui	0	0		0	0
Aménagement, agencement terrain,	9 450	0	0	0	9 450
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 531 839	510 162	0	25 274	5 016 727
Installations générales, agencements, aménagements	584 284	35 859	0	6 774	613 370
Matériel de transport	148 683	0	0	124 128	24 555
Matériel de bureau, informatique, mobilier	251 374	3 700	0	3 312	251 763
Emballages récupérables	27 109	0	0	0	27 109
Immobilisations corporelles en cours	222 300	16 930	222 300	0	16 930
Avances et acomptes	0	0	-		0
TOTAUX	**6 711 013**	**566 651**	**222 300**	**159 487**	**6 895 877**

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Début D'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais de développement	403 750	57 227	-	460 977
Logiciels	432 330	3 648	0	435 978
Fonds commercial	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				0
TOTAUX	**836 080**	**60 875**	**0**	**896 955**

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Début D'exercice	Acquisitions Apports	Reprises	Fin d'exercice
Terrains	0	0	0	0
Constructions sur sol propre	922 608	0	0	922 608
Constructions sur sol d'autrui	0	0		0
Aménagement, agencement terrain,	8 226	945	0	9 171
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 399 057	252 254	25 274	3 626 036
Installations générales, agencements, aménagements	418 039	33 264	6 774	444 529
Matériel de transport	81 433	30 692	87 570	24 555
Matériel de bureau, informatique, mobilier	225 147	11 286	3 312	233 121
Emballages récupérables	27 109	0	0	27 109
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes				0
TOTAUX	**5 081 619**	**328 441**	**122 929**	**5 287 130**

3.2 Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Constructions	Linéaire	De 20 à 33 ans
Matériel Industrie	Linéaire/Dégressif	De 5 à 15 ans
Outillage Industrie	Linéaire/Dégressif	De 5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	De 3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	De 5 à 10 ans
Emballages récupérables	Linéaire	De 3 à 6 ans
Frais R&D	Linéaire	De 3 à 5 ans

3.3 Titres immobilisés

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2025	2024	2025	2024	2025	2024
titres SAFI LIMITED	95 222	95 222	0	0	95 222	95 222
titres SAFI DEUTSCHLAND	212 095	212 095	0	0	212 095	212 095
titres SAFI AMERICA	32 227	32 227	0	0	32 227	32 227
titres SAFI FABRICA	209 462	209 462	0	0	209 462	209 462
titres SAFI AMERICA PERU	42 918	42 918	42 918	42 918	0	0
titres SAFI IBERICA	27 396	27 396	27 396	27 396	0	0
titres AMBER ENERGY	17 500	17 500	0	0	17 500	17 500
TOTAL	**636 821**	**636 821**	**70 314**	**70 315**	**566 507**	**566 506**

Autres Immobilisations Fianancières

En €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Créances rattachées : AMBER	0	23 020	0	0	0	23 020
Créances rattachées : SAFI AMERICA	0	0	0	0	0	0
Prêts	13 345	15 833	0	0	13 345	15 833
Prêts GROUPE M	141 700	141 700	0	0	141 700	141 700
Prêts SAFI IBERICA	256 872	252 872	256 872	252 872	0	0
Prêts SAFI PEROU	27 600	27 600	27 600	27 600	0	0
Dépot et Cautionnement	31 872	33 397	0	0	31 872	33 397
Intérêts courus	57 241	52 990	9 863	9 863	47 378	43 127
TOTAL	**528 630**	**547 413**	**294 335**	**290 335**	**234 295**	**257 077**

3.4 Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

en €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024
Matière 1ere	1 132 496	1 032 397	62 826	59 245	1 069 670	973 151
Marchandises	410 230	421 545	12 054	18 362	398 176	403 182
TOTAL	**1 542 726**	**1 453 941**	**74 881**	**77 608**	**1 467 845**	**1 376 334**

3.5 Evaluation des produits intermédiaires et finis

Les produits intermédiaires et finis ont été évalués à leur coût de production. Les coûts indirects de fabrication ont été pris en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

en €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024
Produits intermédiaires et finis	1 164 597	1 033 909	72 357	83 278	1 092 240	950 631
TOTAL	**1 164 597**	**1 033 909**	**72 357**	**83 278**	**1 092 240**	**950 631**

3.6 Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	426 172 €	426 172 €	
Prêts	13 345 €		13 345 €
Autres immobilisations financières	89 113 €		89 113 €
Clients et comptes rattachés	1 887 509 €	1 517 086 €	370 423 €
Créances douteuses	138 894 €		138 894 €
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat	167 102 €	167 102 €	
Groupe et associés			
Divers	80 370 €	80 370 €	
Charges constatées d'avance	95 237 €	95 237 €	
TOTAL	**2 897 742 €**	**2 285 967 €**	**611 775 €**

DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes à 1an maximum à l'origine			
Emprunts et dettes à plus d'1an à l'origine	1 407 369 €	473 196 €	934 173 €
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 049 763 €	1 049 763 €	
Personnel et comptes rattachés	520 872 €	520 872 €	
Organismes sociaux	158 763 €	158 763 €	
Etat	158 954 €	158 954 €	
Groupe et associés	75 118 €	75 118 €	
Autres dettes	60 793 €	60 793 €	
TOTAL	**3 431 632 €**	**2 497 459 €**	**934 173 €**

3.7 Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.8 Emprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit correspondent aux soldes des emprunts réalisés auprès des banques soit 1 407 369€ (1 649 991€ au 31/12/24) dont un concours bancaire à hauteur de 1 235€ (249€ au 31/12/24).

3.9 Entreprises liées

Les principaux postes de bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les comptes clients et fournisseurs.

Créances-Dettes entreprises liées	31/12/2025	31/12/2024
SAFI LIMITED	107 557	16 816
SAFI DEUTSCHLAND	313 891	212 459
SAFI AMERICA PERU	217 774	217 774
SAFI AMERICA	248 249	87 795
SAFI FABRICA DE VALVULAS	23 958	58 907
AMBER ENERGY	-	-
TOTAL	**911 429**	**593 751**

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus sont égaux à la créance de SAFI France à l'égard de la filiale diminuée de l'éventuelle dette de SAFI France à l'égard de cette même filiale.

3.10 Provisions pour risques hors passifs sociaux

PROVISIONS POUR RISQUES	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	296 732 €	4 000 €	6 397 €	294 336 €
TOTAL	**296 732 €**	**4 000 €**	**6 397 €**	**294 336 €**

3.12 Passifs sociaux

en €	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Indemnités fin carrière	342 373	1 537		343 910
Médailles du travail	10 228		374	9 854
Indemnités fin carrière Italie		3 857		15 280
TOTAL	**352 601**	**5 394**	**374**	**369 044**

3.13 Créances cédées au Factor

Le montant des créances cédées au Factor et non encore réglées au 31/12/2024 s'élève à 104 256.59€.

IV NOTES SUR LE COMPTE RESULTAT

4.1 Ventilation du Chiffres d'affaires net

CA HT	31/12/2025	31/12/2024
France	4 423 875	5 001 386
Suspension taxe	155 728	41 719
Intracommunautaire	2 462 886	1 597 132
Export	3 637 807	2 470 459
TOTAL	**10 680 297**	**9 110 697**

4.2 Résultat financier

Le résultat financier au 31/12/24 est un gain de 504 112€ (gain de 562 302€ au 31/12/23).

Résultat Financier	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de Change	33 506	- 5 706
Intérets et charges bancaires	- 34 318	- 20 182
Dotations financières aux provisions		
Reprise de provision financière		
Dividendes reçus	400 000	530 000
TOTAL	**399 188**	**504 112**

Les dividendes reçus en 2025 proviennent de SAFI FABRICA pour 200 000€ et de SAFI AMERICA pour 200 000€.

4.3 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31/12/25 se traduit par une perte 7 045€ (gain de 8 959€ au 31/12/24).

Résultat Exceptionnel	31/12/2025	31/12/2024
Produits cession actifs		
VNC		
Produits- Charges s/ex antérieurs	- 3 045	- 1 125
Produits- Charges s/opération gestion		
Pénalités & amendes fiscales		
Quote part Subvention invest.		15 183
Divers chg exceptionnelles	- 4 000	- 8 000
Divers pdts exceptionnels		2 901
Dons		
TOTAL	**- 7 045**	**8 959**

4.4 Entreprises liées

Produits et charges avec les entreprises liées :

31/12/2025	Produits	Charges
SAFI LIMITED	1 712 270	35 881
SAFI DEUTSCHLAND	527 287	19 022
SAFI AMERICA	1 600 726	
SAFI AMERICA PERU	-	-
SAFI FABRICA DE VALVULAS	779 986	3 185
AMBER ENERGY	48 962	
TOTAL	**4 669 230**	**58 088**

V AUTRES INFORMATIONS

5.1 Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres au 31/12/2025	Quote part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (+50% de capital détenu)			
- SAFI LIMITED (en GBP)	£2 830 733	100,0%	£160 884
- SAFI DEUTSCHLAND (en EUR)	50 756 €	99%	- 86 177 €
- SAFI AMERICA (en CLP)	3 362 526 829	100%	446 607 739
- SAFI FABRICA DE VALVULAS (en EUR)	664 113 €	100%	293 507 €
- SAFI AMERICA PERU (en PEN)	- 947 616	100%	116 241
participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAFI IBERICA (en EUR) au 31/12/20	- 452 276 €	30%	- 15 573 €
- AMBER ENERGY	194 774 €	35%	113 085 €

Taux de conversion au 31/12/2025 :
1 € = 0,8726 GBP
1 € = 1057.42 CLP
1€ = 4,06 PEN

Taux de conversion au 31/12/2024 :
1 € = 0,8292 GBP
1 € = 1029.69 CLP
1€ = 4,06 PEN

5.2 Effectifs

L'effectif moyen de la société au cours de l'exercice 2025 a été de 55 salariés.

5.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires de notre commissaire aux comptes figurant en charges au titre de l'exercice 2025 s'est monté à 17 400€ hors taxes.

certifié conforme
M. Stéphane MOISON
Président

SAFI
Société par actions simplifiée
au capital de 355 902 euros
Siège social : 13 Avenue Jacques Moison
26770 TAULIGNAN
632 980 157 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 JUIN 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025 SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 531 574,56 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		531 574,56 euros
AFFECTATION		
Dotation aux réserves :		
Aux autres réserves, soit	51 880,56 euros	
Dividendes		
A titre de dividende	479 694,00 euros	
Total	**531 574,56 euros**	**531 574,56 euros**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 62 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 24 juin 2026.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujetti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

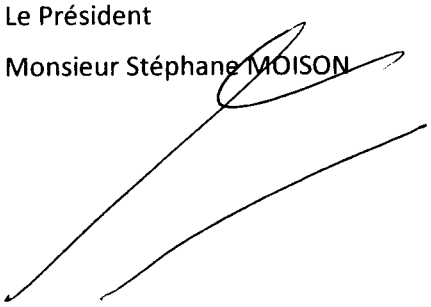
Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2024	479 694,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2023	371 376,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2022	247 584,00 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Stéphane MOISON



AXYS AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire
120, impasse des Prêles
Agroparc – Immeuble Fortuna
BP 81272
84911 AVIGNON CEDEX 9

SAFI

SAS au capital de 355 902 €
13 Avenue Jacques MOISON
26770 - TAULIGNAN

RCS ROMANS 632 980 157

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société **SAFI**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAFI** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **SAFI** à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1ER janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 2.1 de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des

estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurent au bilan pour une valeur significative. Conformément aux dispositions de l'article 221-5 du Plan Comptable Général, la société évalue à chaque clôture la valeur d'utilité de ces titres. Pour les participations dont la vocation est de détenir durablement des actifs, la direction a retenu comme meilleure estimation de la valeur d'utilité la quote-part de situation nette réévaluée des filiales revenant à la société, en prenant en compte les plus et moins-values latentes sur les actifs significatifs qu'elles détiennent. Cette estimation repose sur des jugements et hypothèses significatifs, ce qui nous a conduits à identifier ce point comme un risque d'anomalie significative.

Diligences mises en œuvre

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance de la méthodologie retenue par la direction pour l'établissement de l'actif net réévalué de chaque filiale et apprécier son caractère approprié au regard de la nature et de la destination des titres détenus ;
- vérifier que la quote-part de situation nette retenue est bien déterminée à partir des derniers comptes disponibles des filiales, arrêtés à une date proche de la clôture de la société mère ;
- examiner la nature et le bien-fondé des réévaluations opérées par la direction sur les actifs significatifs des filiales, notamment les actifs immobiliers et les actifs incorporels, et apprécier la cohérence des valeurs retenues avec les données de marché disponibles à la date d'arrêté ;
- apprécier la prise en compte, le cas échéant, des passifs non comptabilisés dans les filiales susceptibles d'affecter la valeur d'utilité des titres, tels que les engagements hors bilan ou les risques fiscaux latents ;
- nous assurer de la permanence des méthodes de réévaluation appliquées par rapport à l'exercice précédent et, le cas échéant, obtenir de la direction les justifications des évolutions constatées.

Appréciation

Sur la base de ces travaux, nous avons considéré que les estimations retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation, fondée sur la quote-part d'actif net réévalué des filiales, sont raisonnables et que les informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels sont appropriées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. Le rapport de gestion ne nous a pas été communiqué.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

RESPONSABILITÉS DU (DES) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude

est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

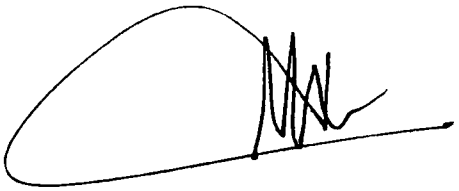
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON, le 3 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
AXYS AUDIT, représenté par



Bertrand LELIEVRE
Commissaire aux comptes,
Gérant associé

Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SAFI

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	557 867	460 977	96 890	154 117
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	121 808	121 808		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	317 951	314 170	3 781	3 304
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	117 534		117 534	60 168
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 115 160**	**896 955**	**218 205**	**217 588**
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 815	9 171	13 644	14 589
Constructions	922 608	922 608		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 016 727	3 626 036	1 390 690	1 132 782
Autres immobilisations corporelles	916 797	729 314	187 482	259 723
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	16 930		16 930	222 300
TOTAL immobilisations corporelles :	**6 895 877**	**5 287 130**	**1 608 747**	**1 629 394**
Immobilisations financières				
Participations	636 821	70 315	566 506	566 506
Créances rattachées à des participations				23 020
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	439 517		439 517	438 006
Autres immobilisations financières	89 113		89 113	86 387
TOTAL immobilisations financières :	**1 165 451**	**70 315**	**1 095 136**	**1 113 919**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**9 176 488**	**6 254 400**	**2 922 087**	**2 960 902**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 132 496	62 826	1 069 670	973 151
En-cours de production				
Produits finis	1 164 597	72 357	1 092 240	950 631
Marchandises	410 230	12 054	398 176	403 182
TOTAL stocks et en-cours :	**2 707 323**	**147 238**	**2 560 085**	**2 326 964**
Avances et acomptes versés sur commandes				53 275
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	2 026 403	350 533	1 675 870	1 504 823
Autres créances	247 472		247 472	164 125
Charges constatées d'avance	95 237		95 237	53 819
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 369 112**	**350 533**	**2 018 579**	**1 722 767**
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	207 544		207 544	202 443
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	516 125		516 125	977 234
TOTAL valeurs mobilières de placement :	**723 669**		**723 669**	**1 179 677**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**5 800 103**	**497 770**	**5 302 333**	**5 282 683**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	14 976 591	6 752 171	8 224 420	8 243 584

© Sage

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SAFI

PASSIF			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	dont versé	355 902	355 902	355 902
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale			35 590	35 590
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			3 100 182	2 961 923
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			531 575	629 376
Subventions d'investissement			102 776	117 835
Provisions réglementées				
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		**4 126 024**	**4 100 626**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)			
Provisions pour risques			294 336	296 732
Provisions pour charges			369 044	352 601
	TOTAL PROVISIONS (II)		**663 379**	**649 333**
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 407 369	1 649 992
Emprunts et dettes financières diverses (2)			75 118	104 693
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			3 386	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 049 763	919 868
Dettes fiscales et sociales			838 588	774 289
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			60 793	44 785
Produits constatés d'avance				
	TOTAL DETTES (III) (1)		**3 435 017**	**3 493 625**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		8 224 420	8 243 584

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SAFI

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 165 174	2 344 726	3 509 900	2 590 504
Production vendue	3 414 430	3 755 967	7 170 397	6 520 193
Montant net du chiffre d'affaires	**4 579 604**	**6 100 694**	**10 680 297**	**9 110 697**
Production stockée			130 688	115 433
Production immobilisée			57 366	72 706
Subventions			37 059	12 000
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			30 275	67 517
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			60 000	
Autres produits			2 654	100
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**10 998 339**	**9 378 452**
Achats de marchandises			1 761 542	785 102
Variation de stock			11 314	186 428
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 732 514	2 448 461
Variation de stock			(100 099)	(55 830)
Autres achats et charges externes (1)			2 008 801	1 693 384
Impôts, taxes et versements assimilés			135 770	125 952
Salaires			2 653 940	2 437 315
Cotisations sociales			1 144 148	1 139 182
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			389 316	326 880
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			18 721	46 144
Dotations aux provisions			5 020	40 544
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			36 558	
Autres charges			14 790	14 405
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**10 812 336**	**9 187 965**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**186 003**	**190 488**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 15/04/26
Devise d'édition EURO

SAFI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**186 003**	**190 488**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	399 999	529 999
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	9 352	18 625
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	38 260	2 619
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	**447 611**	**551 243**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	43 670	38 447
Différences négatives de change	4 754	8 325
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	**48 424**	**46 772**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**399 187**	**504 471**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	**585 190**	**694 959**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**19 459**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**7 045**	**10 500**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**(7 045)**	**8 959**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	6 798	31 511
Impôts sur les bénéfices (X)	39 772	43 032
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**11 445 950**	**9 949 155**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**10 914 375**	**9 319 780**
BÉNÉFICE OU PERTE	531 575	629 376

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

© Sage

SAFI
Annexe aux comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

I PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, un accident du travail est survenu au sein de l'atelier d'usinage, ayant entraîné une blessure grave pour un intérimaire, caractérisée par la section d'une phalange.

Cet événement est susceptible d'avoir des incidences sur l'exercice suivant, notamment en matière d'organisation de la production, de ressources humaines et de coûts associés. À la date d'établissement des comptes, les conséquences financières et opérationnelles ne peuvent toutefois pas être estimées de manière fiable.

À la suite de cet accident, la société a immédiatement mis en œuvre des mesures correctives visant à renforcer la sécurité au travail. Un audit complet du parc machines a également été réalisé afin d'identifier et de prévenir tout risque similaire.

1.2 Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Postérieurement à la clôture de l'exercice, la société est confrontée aux conséquences du blocage du détroit d'Ormuz, ayant entraîné des tensions importantes sur les chaînes d'approvisionnement internationales ainsi qu'une hausse significative du prix de certaines matières premières. Cette situation est susceptible d'impacter les coûts d'achat, les délais d'approvisionnement et, plus généralement, les marges de la société sur l'exercice 2026. À la date d'arrêté des comptes, la direction suit attentivement l'évolution de cette situation et met en œuvre les actions nécessaires afin d'en limiter les effets, notamment par l'adaptation de sa politique d'achats, la recherche de solutions alternatives d'approvisionnement et, le cas échéant, l'ajustement de ses prix de vente. Cet événement postérieur à la clôture ne remet pas en cause les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 et n'a pas donné lieu à un ajustement comptable au titre de l'exercice clos, ses impacts éventuels devant être constatés sur l'exercice suivant.

II REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes et conventions générales

Règles générales
Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le Code de Commerce notamment ses articles L123-12 à L123-15 ;
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- le décret n° 83 1020 du 29 novembre 1983 ;
- Le règlement de l'ANC n° 2022-06 relatif au plan comptable général (PCG).

·AXYS·

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;

- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode d'évaluation
Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Changement de méthode comptable résultant d'un changement de règlementation
À compter de l'exercice 2025, la société applique de manière le nouveau Plan comptable Général issu du règlement ANC n°2022-06. Cette réforme a entraîné une modification de la présentation des états financiers, sans impact sur les méthodes d'évaluation.

Les comptes de l'exercice précédent ont été établis selon l'ancien référentiel comptable et n'ont pas été retraités selon les nouvelles dispositions.

En conséquence, les données comparatives peuvent ne pas être totalement homogènes avec celles de l'exercice en cours.

Nature des changements
Les principaux impacts concernent :

- le reclassement de certains produits et charges auparavant comptabilisés en résultat
- exceptionnel, désormais intégrés au résultat d'exploitation ou financier,
- la suppression des comptes de transferts de charges, remplacés par des comptes de produits spécifiques,
- l'adaptation des rubriques du bilan et du compte de résultat selon la nouvelle nomenclature.

Tableau de passage - Principaux reclassements et impacts
Les principaux reclassements opérés sont les suivants :

Poste concerné	Ancienne présentation	Nouvelle présentation (PCG 2025)	Montant	Impact
Produit de cession d'immobilisations	Résultat exceptionnel	Résultat d'exploitation	23 442	Note 1
Transfert de charges d'exploitation	Transferts de charges (791)	Produits d'exploitation	62 706	Note 2
Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat	Produits exceptionnels	Produits d'exploitation	15 059	Note 3
Pénalités	Charges exceptionnelles	Charges d'exploitation	0	Note 4

Notes explicatives relatives aux reclassements

Note 1 – Produits de cession d'immobilisations
Conformément aux nouvelles dispositions du Plan Comptable Général, les produits et charges liés aux cessions d'éléments d'actif sont désormais rattachés au résultat d'exploitation.

Note 2 – Suppression des transferts de charges
La réforme supprime la technique des transferts de charges.
Les indemnités d'assurance, refacturations et remboursements de charges sont désormais comptabilisés directement en produits d'exploitation.

Note 3 – Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat
la Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat est désormais comptabilisée en produits d'exploitation, conformément au nouveau référentiel.

Note 4 – Redéfinition du résultat exceptionnel
Le résultat exceptionnel est désormais limité aux événements majeurs et inhabituels.
Les pénalités, litiges courants et charges récurrentes ne relèvent plus de cette catégorie et sont intégrés au résultat d'exploitation.

2.2 Dérogations

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables de base n'a été appliquée.

2.3 Permanence des méthodes

L'option de comptabilisation à l'actif du bilan des frais de recherche et développement a été mise en œuvre en 2014 et poursuivie en 2025.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Informations générales complémentaires

Provision pour indemnité de fin de carrière :
Les indemnités de fin de carrière sont calculées pour tout le personnel en appliquant la Convention Collective de la Plasturgie, en tenant compte d'un départ à la retraite à 65 ans, et d'un taux de rendement annuel net de 3.96%.
Elles sont comptabilisées puis retraitées fiscalement.
Provision pour médailles du travail :
Les gratifications pour médailles font l'objet d'une provision comptable calculées pour tout le personnel en appliquant l'accord du 16/07/2003.

III NOTES SUR LE BILAN

3.1 Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AXYS

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Début D'exercice	Acquisitions Apports	Virements poste à poste	Cessions ou mises hors service	Fin d'exercice
Frais de développement	557 867	0	0	0	557 867
Logiciels	435 634	4 126	0	0	439 760
Fonds commercial	0	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	60 168	57 366	0	0	117 534
TOTAUX	**1 053 668**	**61 492**	**0**	**0**	**1 115 160**

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Début D'exercice	Acquisitions Apports	Virements poste à poste	Cessions ou mises hors service	Fin d'exercice
Terrains	13 365	0	0	0	13 365
Constructions sur sol propre	922 608	0	0	0	922 608
Constructions sur sol d'autrui	0	0		0	0
Aménagement, agencement terrain,	9 450	0	0	0	9 450
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 531 839	510 162	0	25 274	5 016 727
Installations générales, agencements, aménagements	584 284	35 859	0	6 774	613 370
Matériel de transport	148 683	0	0	124 128	24 555
Matériel de bureau, informatique, mobilier	251 374	3 700	0	3 312	251 763
Emballages récupérables	27 109	0	0	0	27 109
Immobilisations corporelles en cours	222 300	16 930	222 300	0	16 930
Avances et acomptes	0	0	-		0
TOTAUX	**6 711 013**	**566 651**	**222 300**	**159 487**	**6 895 877**

AXYS

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Début D'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais de développement	403 750	57 227	-	460 977
Logiciels	432 330	3 648	0	435 978
Fonds commercial	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours				0
TOTAUX	**836 080**	**60 875**	**0**	**896 955**

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Début D'exercice	Acquisitions Apports	Reprises	Fin d'exercice
Terrains	0	0	0	0
Constructions sur sol propre	922 608	0	0	922 608
Constructions sur sol d'autrui	0	0		0
Aménagement, agencement terrain,	8 226	945	0	9 171
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 399 057	252 254	25 274	3 626 036
Installations générales, agencements, aménagements	418 039	33 264	6 774	444 529
Matériel de transport	81 433	30 692	87 570	24 555
Matériel de bureau, informatique, mobilier	225 147	11 286	3 312	233 121
Emballages récupérables	27 109	0	0	27 109
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes				0
TOTAUX	**5 081 619**	**328 441**	**122 929**	**5 287 130**

3.2 Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Constructions	Linéaire	De 20 à 33 ans
Matériel Industrie	Linéaire/Dégressif	De 5 à 15 ans
Outillage Industrie	Linéaire/Dégressif	De 5 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	De 3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	De 5 à 10 ans
Emballages récupérables	Linéaire	De 3 à 6 ans
Frais R&D	Linéaire	De 3 à 5 ans

3.3 Titres immobilisés

Les titres de participations, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est estimée au prix d'achat moyen pondéré.

AXYS

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2025	2024	2025	2024	2025	2024
titres SAFI LIMITED	95 222	95 222	0	0	95 222	95 222
titres SAFI DEUTSCHLAND	212 095	212 095	0	0	212 095	212 095
titres SAFI AMERICA	32 227	32 227	0	0	32 227	32 227
titres SAFI FABRICA	209 462	209 462	0	0	209 462	209 462
titres SAFI AMERICA PERU	42 918	42 918	42 918	42 918	0	0
titres SAFI IBERICA	27 396	27 396	27 396	27 396	0	0
titres AMBER ENERGY	17 500	17 500	0	0	17 500	17 500
TOTAL	**636 821**	**636 821**	**70 314**	**70 315**	**566 507**	**566 506**

Autres Immobilisations Fianancières

En €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Créances rattachées : AMBER	0	23 020	0	0	0	23 020
Créances rattachées : SAFI AMERICA	0	0	0	0	0	0
Prêts	13 345	15 833	0	0	13 345	15 833
Prêts GROUPE M	141 700	141 700	0	0	141 700	141 700
Prêts SAFI IBERICA	256 872	252 872	256 872	252 872	0	0
Prêts SAFI PEROU	27 600	27 600	27 600	27 600	0	0
Dépot et Cautionnement	31 872	33 397	0	0	31 872	33 397
Intérêts courus	57 241	52 990	9 863	9 863	47 378	43 127
TOTAL	**528 630**	**547 413**	**294 335**	**290 335**	**234 295**	**257 077**

3.4 Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

en €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024
Matière 1ere	1 132 496	1 032 397	62 826	59 245	1 069 670	973 151
Marchandises	410 230	421 545	12 054	18 362	398 176	403 182
TOTAL	**1 542 726**	**1 453 941**	**74 881**	**77 608**	**1 467 845**	**1 376 334**

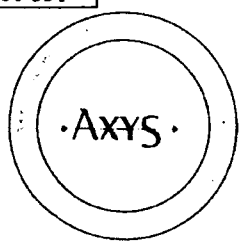
3.5 Evaluation des produits intermédiaires et finis

Les produits intermédiaires et finis ont été évalués à leur coût de production. Les coûts indirects de fabrication ont été pris en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

en €	Valeur Brute		Provision pour dépréciation		Valeur nette	
Année	2 025	2 024	2 025	2 024	2 025	2 024
Produits intermédiaires et finis	1 164 597	1 033 909	72 357	83 278	1 092 240	950 631
TOTAL	**1 164 597**	**1 033 909**	**72 357**	**83 278**	**1 092 240**	**950 631**

3.6 Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	426 172 €	426 172 €	
Prêts	13 345 €		13 345 €
Autres immobilisations financières	89 113 €		89 113 €
Clients et comptes rattachés	1 887 509 €	1 517 086 €	370 423 €
Créances douteuses	138 894 €		138 894 €
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat	167 102 €	167 102 €	
Groupe et associés			
Divers	80 370 €	80 370 €	
Charges constatées d'avance	95 237 €	95 237 €	
TOTAL	**2 897 742 €**	**2 285 967 €**	**611 775 €**

DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes à 1an maximum à l'origine			
Emprunts et dettes à plus d'1an à l'origine	1 407 369 €	473 196 €	934 173 €
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 049 763 €	1 049 763 €	
Personnel et comptes rattachés	520 872 €	520 872 €	
Organismes sociaux	158 763 €	158 763 €	
Etat	158 954 €	158 954 €	
Groupe et associés	75 118 €	75 118 €	
Autres dettes	60 793 €	60 793 €	
TOTAL	**3 431 632 €**	**2 497 459 €**	**934 173 €**

3.7 Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.8 Emprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit correspondent aux soldes des emprunts réalisés auprès des banques soit 1 407 369€ (1 649 991€ au 31/12/24) dont un concours bancaire à hauteur de 1 235€ (249€ au 31/12/24).

3.9 Entreprises liées

Les principaux postes de bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les comptes clients et fournisseurs.

·AXYS·

Créances-Dettes entreprises liées	31/12/2025	31/12/2024
SAFI LIMITED	107 557	16 816
SAFI DEUTSCHLAND	313 891	212 459
SAFI AMERICA PERU	217 774	217 774
SAFI AMERICA	248 249	87 795
SAFI FABRICA DE VALVULAS	23 958	58 907
AMBER ENERGY	-	-
TOTAL	**911 429**	**593 751**

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus sont égaux à la créance de SAFI France à l'égard de la filiale diminuée de l'éventuelle dette de SAFI France à l'égard de cette même filiale.

3.10 Provisions pour risques hors passifs sociaux

PROVISIONS POUR RISQUES	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	296 732 €	4 000 €	6 397 €	294 336 €
TOTAL	**296 732 €**	**4 000 €**	**6 397 €**	**294 336 €**

3.12 Passifs sociaux

en €	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Indemnités fin carrière	342 373	1 537		343 910
Médailles du travail	10 228		374	9 854
Indemnités fin carrière Italie		3 857		15 280
TOTAL	**352 601**	**5 394**	**374**	**369 044**

3.13 Créances cédées au Factor

Le montant des créances cédées au Factor et non encore réglées au 31/12/2024 s'élève à 104 256.59€.

IV NOTES SUR LE COMPTE RESULTAT

4.1 Ventilation du Chiffres d'affaires net

CA HT	31/12/2025	31/12/2024
France	4 423 875	5 001 386
Suspension taxe	155 728	41 719
Intracommunautaire	2 462 886	1 597 132
Export	3 637 807	2 470 459
TOTAL	**10 680 297**	**9 110 697**

·AXYS·

4.2 Résultat financier

Le résultat financier au 31/12/24 est un gain de 504 112€ (gain de 562 302€ au 31/12/23).

Résultat Financier	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de Change	33 506	- 5 706
Intérets et charges bancaires	- 34 318	- 20 182
Dotations financières auxprovisions		
Reprise de provision financière		
Dividendes reçus	400 000	530 000
TOTAL	**399 188**	**504 112**

Les dividendes reçus en 2025 proviennent de SAFI FABRICA pour 200 000€ et de SAFI AMERICA pour 200 000€.

4.3 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31/12/25 se traduit par une perte 7 045€ (gain de 8 959€ au 31/12/24).

Résultat Exceptionnel	31/12/2025	31/12/2024
Produits cession actifs		
VNC		
Produits- Charges s/exantérieurs	- 3 045	- 1 125
Produits- Charges s/opération gestion		
Pénalités & amendes fiscales		
Quote part Subvention invest.		15 183
Divers chg exceptionnelles	- 4 000	- 8 000
Divers pdts exceptionnels		2 901
Dons		
TOTAL	**- 7 045**	**8 959**

4.4 Entreprises liées

Produits et charges avec les entreprises liées :

31/12/2025	Produits	Charges
SAFI LIMITED	1 712 270	35 881
SAFI DEUTSCHLAND	527 287	19 022
SAFI AMERICA	1 600 726	
SAFI AMERICA PERU	-	-
SAFI FABRICA DE VALVULAS	779 986	3 185
AMBER ENERGY	48 962	
TOTAL	**4 669 230**	**58 088**

AXYS

V AUTRES INFORMATIONS

5.1 Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres au 31/12/2025	Quote part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (+50% de capital détenu)			
- SAFI LIMITED (en GBP)	£2 830 733	100,0%	£160 884
- SAFI DEUTSCHLAND (en EUR)	50 756 €	99%	- 86 177 €
- SAFI AMERICA (en CLP)	3 362 526 829	100%	446 607 739
- SAFI FABRICA DE VALVULAS (en EUR)	664 113 €	100%	293 507 €
- SAFI AMERICA PERU (en PEN)	- 947 616	100%	116 241
participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAFI IBERICA (en EUR) au 31/12/20	- 452 276 €	30%	- 15 573 €
- AMBER ENERGY	194 774 €	35%	113 085 €

Taux de conversion au 31/12/2025 :
1 € = 0,8726 GBP
1 € = 1057.42 CLP
1€ = 4,06 PEN

Taux de conversion au 31/12/2024 :
1 € = 0,8292 GBP
1 € = 1029.69 CLP
1€ = 4,06 PEN

5.2 Effectifs

L'effectif moyen de la société au cours de l'exercice 2025 a été de 55 salariés.

5.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires de notre commissaire aux comptes figurant en charges au titre de l'exercice 2025 s'est monté à 17 400€ hors taxes.

·AXYS·